

Publié le
21 juillet 2022
Département de
Vaucluse



RECUEIL DES ACTES

**Maison Départementale des Personnes
Handicapées de Vaucluse
(MDPH 84)**

JUILLET 2022

Avis aux lecteurs

Tout document inséré dans le présent recueil, en vertu des dispositions du décret n° 93-1121 du 20 septembre 1993 (art.R.3131-1 du Code général des collectivités territoriales) peut être consulté dans son intégralité à :

**Accueil de la M.D.P.H
22 boulevard Saint Michel
84906 AVIGNON cedex 9**

Pour valoir ce que de droit



SOMMAIRE

Délibérations de la Commission Exécutive du jeudi 23 juin 2022.
.....page 5

COMMISSION EXECUTIVE DE LA MAISON
DEPARTEMENTALE DES PERSONNES
HANDICAPEES

DU JEUDI 23 JUIN 2022

Présidente de séance : Suzanne BOUCHET

Étaient présents ou représentés :

♦ Représentants du Conseil départemental :

Madame Suzanne BOUCHET, Vice-Présidente, Conseillère départementale du Canton de Cheval Blanc ;

Madame Marielle FABRE, Vice-présidente, Conseillère départementale du Canton de l'Isle sur la Sorgue ;

Madame Lucile PLUCHART, Directrice Générale Adjointe en charge du Pôle Solidarités ;

Monsieur François MONIN, Directeur Général des Services ;

Madame Hélène MEISSONNIER, représentant Monsieur François MONIN, Directeur Général Adjoint par intérim du Pôle Ressources ;

Monsieur Serge GRISLIN, représentant Madame Laurence JEAN CONILL, Directrice des collègues et des sports ;

Madame Gwenaëlle FIORI, représentant Madame Linda VALLET, Directrice de l'Enfance et de la Famille ;

Madame Isabelle CABREILHAC, représentant Monsieur Dominique LAFAURIE, Directeur des Finances ;

Madame Béatrice BRAUN, représentant Madame Pauline BONNEFOY, Directrice de l'Action Sociale ;

Madame Marion LE CORRE, Directrice adjointe, représentant Monsieur Gérard FERRIERES, Directeur de l'Autonomie ;

♦ Représentants des associations :

Madame Nadine GARNIER, Représentant de l'APF France Handicap ;

Monsieur Alain ARRIVETS, Président du Collectif Handicap Vaucluse ;

Madame Catherine GENTILHOMME, représentant l'AVEPH ;

Madame Florence NOEL, représentant l'URAPEDA Vaucluse ;

♦ Représentants de l'État :

Madame Fabienne RODENAS, représentant Madame Christine MAISON, Directrice Départementale de la DDETS ;

Madame Dominique PAPON, Inspectrice ASH IEN, représentant Madame Claudie FRANCOIS GALLIN, Directrice académique des services départementaux de l'Éducation nationale de Vaucluse ;

♦ Représentants de la CPAM, de la MSA, de la CAF :

Madame Yasmina VAUDRON, représentant la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Vaucluse ;

Madame Stéphanie HALLE, Directrice adjointe représentant la CPAM de Vaucluse ;

Madame Annie AUBERT, Administratrice MSA, représentant la Mutuelle Sociale Agricole de Vaucluse ;

♦ Représentants de l'ARS :

Madame Nadra BENAYACHE, représentant l'Agence Régionale de Santé (ARS) ;

Y participaient également :

Monsieur Gérard FERRIERES, Directeur de l'Autonomie et Directeur de la MDPH 84, participant en qualité de Directeur de la MDPH 84 (voix consultative) ;

Madame Pascale MARBOEUF, Directrice Adjointe de la MDPH ;

Étaient absents excusés et ayant donné un pouvoir :

Madame Dominique SANTONI, Présidente du Conseil Départemental de Vaucluse et Présidente de la Commission Exécutive de la MDPH 84, ayant donné un pouvoir à Madame Suzanne BOUCHET ;

Étaient absents excusés :

Madame Corinne TESTUD-ROBERT, Vice-présidente du Conseil départemental, Conseillère départementale du canton de Valréas ;

Monsieur Bruno VALLE, Conseiller Départemental du Canton de Valréas ;

Madame Laurence LEFEVRE, Conseillère Départementale du Canton d'Avignon 2 ;

Madame Céline AUDON, Directrice Générale Adjointe en charge du Pôle Développement par intérim;

Monsieur Antoine BENICHOU, représentant de l'Association HANDITOIT ;

Monsieur Olivier ORTEGA, représentant l'Association Valentin Haüy ;

Madame Edith REYSSAC, Présidente de l'Association APEI, représentant l'Association AFM Téléthon ;

Monsieur Bertrand GAUME, Préfet de Vaucluse ;

Madame Françoise DEMONT, payeur départemental (voix consultative) ;

**DELIBERATION DU RAPPORT N°2022-07 :
Projet de décision modificative pour 2022 :**

Après en avoir délibéré, la Commission exécutive décide à l'unanimité des voix :

- **D'ADOPTER** les propositions de la décision modificative du budget 2022.

**DELIBERATION DU RAPPORT N°2022-08 :
Convention relative à la mise à disposition
du télé service « MDPH en ligne »
interconnecté avec la solution labélisée du
système d'information de la MDPH :**

Après en avoir délibéré, la Commission exécutive décide à l'unanimité des voix :

- **D'APPROUVER** les termes de la convention dénommée : convention relative à la mise disposition du télé service « MDPH en ligne » interconnecté avec la solution labélisée du système d'information de la MDPH.

- **D'AUTORISER** la Présidente à signer cette convention au nom de la MDPH de Vaucluse.

**DELIBERATION DU RAPPORT N°2022-09 :
Rapport annuel d'activité de la MDPH pour
l'année 2021 :**

Après en avoir délibéré, la Commission exécutive décide à l'unanimité des voix :

- **D'APPROUVER** le rapport annuel d'activité de la MDPH pour l'année 2021.

CERTIFIE CONFORME

Avignon le :

20 JUIL. 2022

Pour la Présidente de la Maison Départementale des Personnes Handicapées,

Le Directeur de la MDPH 84

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, positioned over the text 'Le Directeur de la MDPH 84'.

Gérard FERRIERES